



CRIEVAT

Centre de recherche et d'intervention
sur l'éducation et la vie au travail

Rendez-Vous du CRIEVAT

**Mardi 15 juin 2021
de 12h00 à 13h30**

Cette conférence aura lieu à distance sur la plateforme de
visioconférence ZOOM

Si vous souhaitez participer à cette activité, veuillez vous inscrire en
nous écrivant à cette adresse : crievat@fse.ulaval.ca



Karine Vieux-Fort, Ph.D.

Chercheure associée au CRIEVAT et coordonnatrice du Consortium
d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur
(CAPRES)

Choisir d'étudier dans un cégep anglophone : regard sur les parcours à l'enseignement supérieur de francophones

Résumé

Adoptée en 1977, la Loi 101 est venue modifier le paysage linguistique du Québec, seule province canadienne majoritairement francophone au sein d'une Amérique du Nord anglophone. Cette loi a eu d'importants impacts, notamment en éducation où la scolarisation en français au primaire et au secondaire est rendue obligatoire dans les écoles publiques et les écoles privées subventionnées par l'État. Or, cette obligation de scolarisation en français ne s'applique pas à l'enseignement supérieur (collégial et université) alors qu'un libre choix s'opère pour la langue d'études. Cette accessibilité génère un débat récurrent dans les sphères publiques et politiques, opposant les tenants au libre choix (Conseil supérieur de la langue française, 2011 ; Fédération des cégeps, 2011) et ceux qui souhaitent voir la Loi 101 étendue au collégial (Sabourin, Dupont et Bélanger, 2010a, 2010b). L'enjeu qui se dégage de ce débat est le fragile équilibre démolinguistique entre le français et l'anglais dans la province alors que les pourcentages de jeunes Québécois qui accèdent aux études collégiales en anglais augmentent (Office québécois de la langue française, 2017).

Si les recherches scientifiques sur les parcours étudiants à l'enseignement supérieur sont nombreuses, la langue d'études, comme angle de recherche, y est peu présente (Lamoureux, 2007, 2011). Au Québec, les recherches sur les parcours à l'enseignement supérieur en anglais se concentrent majoritairement sur les jeunes allophones ou issus de l'immigration. Nous avons donc choisi, pour notre thèse de doctorat (Vieux-Fort, 2019) de mieux comprendre les parcours de jeunes francophones qui choisissent d'étudier dans un cégep anglophone.

Adoptant une approche constructiviste de la sociologie de l'éducation qui considère la capacité interprétative de l'acteur (Lapassade, 1996) et une approche qualitative afin de comprendre le sens que les acteurs donnent à leurs actions (Paillé et Mucchielli, 2012), 37 entrevues de type récit de vie ont été menées auprès de francophones qui, au moment de l'entrevue, étaient sur le marché du travail.

Notre présentation a pour objectif de porter une attention sur 1) le choix du cégep anglophone, 2) les expériences d'études collégiales en anglais et 3) les impacts sur la suite du parcours scolaire, professionnel et personnel.

Nos résultats représentent un apport aux connaissances scientifiques et sociales actuelles sur les parcours étudiants à l'enseignement supérieur en considérant les langues au prisme des analyses.